

# **NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1995 : LES STRUCTURES SÉMANTIQUES D'UN IMPOSSIBLE DÉSORDRE**

PAR

Sophie WAHNICH

*Chargé de recherche au CNRS (CURAPP)*

On peut se demander aujourd'hui ce qu'il reste d'un "désordre" qui aurait pris place en novembre et décembre 1995, ou pour le dire d'une manière plus ordinaire, comment peut-on entendre qu'un conflit d'une telle ampleur donne l'impression de s'être très rapidement refermé ?

L'hypothèse autour de laquelle j'aimerais rôder est la suivante : si le mouvement de novembre et décembre 1995 semble avoir peu déplacé l'ordre social et politique dans lequel il a pris place, c'est parce que les figures sémantiques engagées dans le travail de légitimation du mouvement n'ont pas toujours réussi à être en rupture avec l'ordre du discours social<sup>1</sup> contemporain sur la démocratie.

Une telle hypothèse peut paraître inadéquate à l'analyse d'un mouvement que l'on a persisté à qualifier de "social" et non pas de "politique". Mais justement cette dénégation du politique à l'œuvre lorsque ce ne sont ni l'État ni les formations politiques investies dans la lutte pour le pouvoir étatique qui agissent, convient sans doute d'être interrogée<sup>2</sup>. Lorsque le gouvernement accusait

---

1. On vise ici l'ensemble des procédures discursives et techniques qui ordonnent les perceptions légitimes de la démocratie et permettent de mettre socialement en partage une définition qui relève de "l'évidence".

2. Pour une analyse théorique de la figure de l'ordre politique sous celle de l'État opposé à une société dite civile, on consultera Lacroix (B.), "Ordre politique et ordre social", in : *Traité de science politique*, tome 2, Paris, PUF, 1985.

les syndicats de “politiser” le conflit, Nicole Notat, dirigeante syndicale qui n’avait pas appelé à la grève, affirmait que les salariés devaient se prononcer “*démocratiquement sur les conditions de leur reprise du travail*”<sup>3</sup>. L’impossible évidence politique côtoierait ainsi l’évidence de la prise de décision démocratique. De quelle politique et de quelle démocratie nous entretenait-on ?

Il faudrait pour avancer des éléments de réponse tenter de décrire cet ordre du discours social, décrire le “comment ça parle aujourd’hui pour faire de l’ordre” que l’on déclare démocratique. Je n’en tenterai pas ici l’entreprise et j’esquiverai momentanément la difficulté en prenant appui sur deux analyses récentes et congruentes du fonctionnement politique de ce qu’on appelle actuellement démocratie représentative consensuelle. Il s’agit des analyses de Marcel Gauchet<sup>4</sup> d’une part, et de Jacques Rancière<sup>5</sup> d’autre part. L’un et l’autre, tout en s’opposant sur les conclusions qu’il convient d’en tirer, montrent que cet ordre démocratique actuel est articulé à deux discours fondateurs : celui du droit et celui de l’identité.

En effet Marcel Gauchet, en prélude à une analyse de débats révolutionnaires sur la question d’un tiers pouvoir, tisse les louanges d’un système politique qui, après de longues décennies de tâtonnements, a su inventer ce tiers pouvoir, arbitre de droit entre le peuple et les élus. Tout litige politique qui opposerait le souverain et ses représentants trouverait ainsi un débouché juridique. L’ordre démocratique est alors rabattu sur l’ordre juridique, la démocratie c’est l’État de droit où le juge décide de ce qui est ou non légitime. Cet État de droit organise ses relations avec la société civile sous la forme du sondage d’opinion, qui loin de déranger l’opinant enregistre une position ordinaire et désengagée dans le retrait de la position du spectateur<sup>6</sup>. L’opinion ne serait plus une prise à partie dans un débat, elle serait la photographie d’un ordre des choses tel que les individus qui composent la société le véhiculent. Lorsque Jacques Rancière produit la critique de ce qu’il appelle la “*post-démocratie*”, il montre que ces sondages autorisent un discours identitaire. “*Le système dit consensuel est la conjonction d’un régime déterminé de l’opinion avec un régime déterminé du droit, posés l’un et l’autre comme régimes d’identité à soi, sans reste, de la communauté*”<sup>7</sup>. Le sondage prétend rendre présent d’une manière exhaustive le peuple en ses parties, le total de l’opinion publique sondée deviendrait identique au corps du peuple. Avec les sondages, “*le peuple n’est plus jamais impair, incomptable ou irréprésentable*”<sup>8</sup>. Le sondage donne ainsi une forme au discours de l’identité<sup>9</sup> qui décrit un ordre des

3. *Le Monde*, 15 décembre 1995, p. 8.

4. Gauchet (M.), *La révolution des pouvoirs*, Paris, Gallimard, 1995.

5. Rancière (J.), *La Méésentente*, Paris, Galilée 1995.

6. On consultera sur ce point la section du livre de Marcel Gauchet intitulée “L’opinion et le juge”.

7. Rancière (J.), *La Méésentente*, *op. cit.* p. 143.

8. Rancière (J.), *La Méésentente*, *op. cit.* p. 144.

9. L’identité peut être alors sociale en terme de statut, en terme d’origine ou en terme de biographie, politique en terme d’adhésion ou d’appartenance à des formations partisans,

corps où chacun a une place et des droits qui correspondent à cette place. L'espace démocratique serait alors celui où chacun s'identifiant à sa place, chercherait, avant tout autre chose, à la défendre. L'ordre d'une démocratie représentative et consensuelle serait réalisé lorsque chacun depuis cette place, et par l'intermédiaire de représentants, serait capable de régler du conflit par la négociation. Les litiges d'une manière ultime devraient retrouver une formulation juridique.

Pour mettre du désordre dans un tel agencement discursif, articulé socialement aux pratiques juridiques et aux intuitions identitaires les plus ordinaires, il faudrait pouvoir énoncer qu'il n'y a pas de solution juridique au litige politique lorsque le litige est vraiment politique, c'est-à-dire lorsque l'objet du litige est l'égalité, qui est sans doute l'autre nom du désordre des corps. En effet l'horizon d'attente qu'un tel litige déploie n'est pas possible à inscrire dans une règle qui serait effectivement adéquate à des réalités. En déclarant que ce qui motive le "mouvement" n'est pas la défense d'une identité mais la défense d'un projet irréprésentable, on offre la possibilité de déplacer l'ordre des corps.

Ce dés-ordre s'exprime alors dans un mouvement de subjectivation qui est refus des assignations identitaires et qui s'affirme par des énoncés spécifiques. Le mot "prolétariat" a été pendant longtemps le support linguistique du projet révolutionnaire de déplacement de l'ordre des corps. Lorsque le juge demande à Auguste Blanqui de déclarer sa profession, il s'entête à dire "prolétaire", ce n'est pas le petit bourgeois journaliste qui prétend être présent mais le "prolétaire" c'est-à-dire celui qui déclare que sa position dans le monde n'est pas assignable à des dispositions sociales. Là où l'énoncé d'identification renverrait Blanqui à sa raison sociale de journaliste et le prolétariat à la classe ouvrière, l'énoncé de subjectivation affirme un projet inassignable à une position sociale dans le monde. On retrouve un tel énoncé de subjectivation en mai 68 avec le slogan, "nous sommes tous des juifs et des allemands, nous sommes tous des juifs allemands", qui ne signifiait pas alors nous sommes tous des victimes absolues mais nous sommes tous prêts à poursuivre la lutte de mai, quelques soient nos identités assignées, parce que nous ne sommes pas réductibles à des identités assignées. La déssectorisation<sup>10</sup> à laquelle on assiste parfois en période de crise suppose toujours un minimum de subjectivation, c'est à dire de déplacement des identités, de mise en évidence de l'écart entre identités vécues, identités assignées et identités projetées.

Pour élaborer, non pas une démonstration mais quelques arguments autour de cette hypothèse, c'est-à-dire l'hypothèse d'une faible capacité des

---

(suite note 9) syndicale en terme de métier et d'adhésion à des formations que l'on peut aussi qualifier finalement de partisans, elle peut encore être ethnique, culturelle, religieuse et c'est autant de manière d'assigner chacun à une place.

10. Sur la question de la déssectorisation de crise, on consultera Dobry (M.), *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.

acteurs de novembre et décembre 1995 à déplacer le discours social propre à la démocratie représentative consensuelle, je crois qu'il est possible d'articuler des observations sur les qualifications du mouvement telles qu'elles étaient apparues dans les luttes d'interprétation engagées pendant l'événement même, et des observations sur les pratiques et les discours des grévistes saisis d'une part dans les Assemblées générales de reprise du travail autorisant une première clôture du mouvement, d'autre part dans des entretiens longs effectués après coup<sup>11</sup>.

Trois figures sémantiques engagées dans les luttes d'interprétation du conflit me semblent mériter une attention particulière. En premier lieu celle de deux couples d'antonymes asymétriques<sup>12</sup> : minorité/majorité, intérêt particulier/intérêt général que l'on a vu apparaître sous des énoncés opposant le corporatisme d'une minorité au progrès, au bien commun, à la défense du service public etc. Le premier couple permet d'évoquer la question d'une démocratie identifiée à ses sondages ou à ses comptages. Le second permet d'évoquer la question des identités classées et assignées qui se profilent toujours à l'ombre des sondages. La troisième figure sémantique est celle attendue du consensus qui pourrait bien avoir trouver dans l'énoncé "tous ensemble" son expression la plus achevée.

### I - MINORITÉ / MAJORITÉ : LE PIÈGE DE L'EXPERTISE COMPTABLE

#### A) Le "juppéthon" prend en otage une "majorité silencieuse"

D'une manière très ordinaire les détracteurs des grévistes ont jugé opportun de réinvestir l'argument classique de la majorité. Le 11 décembre on apprend ainsi dans les pages "Horizons-débats" du journal *Le Monde*, "*qu'on éprouve quelque difficulté à comprendre qu'un service minimum n'ait pas été mis en place dans les transports urbains (...) Au delà de sa plus ou moins grande sympathie pour les mouvements en cours, l'opinion publique est massivement favorable à une telle règle du jeu*", (que) "*le droit de grève est vidé de son sens car il n'a plus pour enjeu la transaction entre salariés et détenteurs du capital, avec les consommateurs pour arbitres*", (qu') "*au contraire les usagers sont ici instrumentalisés donc exclus d'avance de la négociation et du contrat*" ; (que) "*la grève telle qu'elle est pratiquée déséquilibre en permanence les rapports de force*"<sup>13</sup>.

11. Enquête réalisée dans les gares parisiennes par un collectif de chercheurs signataires de l'appel de soutien aux grévistes.

12. Nous reprenons ici une catégorie de la sémantique historique dans la mesure où elle permet d'évoquer le contenu implicite péjoratif à l'égard de la minorité lorsqu'on l'oppose à la majorité et celle de l'intérêt particulier lorsqu'on l'oppose à l'intérêt général. On consultera Koselleck (R.), *La sémantique des temps historiques*, "les couples antonymes asymétriques", Paris, EHESS, 1991, pp. 191-232.

13. Lévy (J.), *Le Monde*, page Horizons-débats, 11 décembre 1995.

Dans les pages courrier du même journal le 18 décembre un lecteur affirme : *“Je considère de votre devoir (...) d’indiquer les conséquences fâcheuses pour notre pays, son économie et pour les citoyens français en général, de ce qui peut actuellement être entrepris pour contrer les projets d’assainissement proposés par le gouvernement. (...) Il ne faut pas que la majorité silencieuse soit muselée car elle n’en pense pas moins.”*<sup>14</sup>

Cependant le contexte argumentatif des luttes d’interprétations n’a pas permis aux détracteurs d’abuser de cet argument puisque des sondages ont montré assez vite qu’une majorité des Français soutenait les grévistes. Nul doute que la nouvelle, produite par l’institut CSA, a permis de contrecarrer l’usage de cet argument en le retournant contre l’adversaire. On retrouvait ainsi la configuration de mai 1968 où les premiers sondages d’opinions sur la contestation avaient été mis en pratique par l’I.F.O.P. et publiés par *France Soir*. Les premiers résultats affirmaient qu’une écrasante majorité de la population donnait raison à la contestation étudiante. Puis la valeur de l’échantillonnage avait été mise en doute. Le gouvernement avait, à son tour, sollicité des sondages sur les manifestations gaullistes aux résultats étonnants : 50% de réponses en faveur de ces manifestations, 25% de contre et 25% de non concernés. En un mois la population avait été soumise à cinq enquêtes d’opinion qui avaient finalement permis au pouvoir de réaffirmer sa légitimité. En 1974 dans ses *Mémoires*, le ministre Michel Jobert réinterprétait l’issue de la crise : *“il fallait que le gouvernement attende que le pays moins léger se rendit compte de l’aventure où l’entraînait l’adhésion sentimentale qu’il donnait à des mouvements quasi-insurrectionnels”*<sup>15</sup>.

Ainsi lorsque l’argument de la majorité, arc-bouté à la technique du sondage, est utilisé pour soutenir un mouvement social, il peut se retourner comme un gant lorsqu’une décrue est enregistrable. La partie de ping-pong ne débouche sur aucun processus d’élaboration ou de diffusion des arguments, puisque les discours de légitimation des adversaires, cantonné à la loi technique du nombre, fonctionne en miroir. En effet le sondage enregistré certes un déplacement des opinions, mais surtout il fige une photographie de la situation là où il faudrait pouvoir lire le rôle et l’efficace de types d’arguments ou de types de raisonnements. L’opinion comptée catégorisée et dissociée de son espace de délibération devient un argument d’autorité où le discours social doxique ne peut que se maintenir. Le bougé de l’opinion est alors celui si décrié déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle, un bougé versatile lié à des impressions, des sentiments fugaces, il n’est pas le bougé d’un déplacement même ténu de la doxa. Si l’argument de la majorité n’a rien d’irréversible quand il est utilisé par les acteurs, toujours minoritaires d’un mouvement social et politique, c’est qu’il

14. Courrier des lecteurs du *Monde*, 18 décembre 1995, Christophe Laederich, Pau.

15. Ces analyses ont été produites et développés par Frédéric Bas dans *La majorité silencieuse, une construction du pouvoir face à la crise de mai 1968*, mémoire de DEA d’histoire sous la direction de Michelle Zancarini Fournel, Université de Paris VIII 1994-1995, pp. 43-52.

n'est pas évident que le temps de la grève, quelque soit son ampleur, soit un temps suffisant pour déplacer les discours et les dispositifs doxiques. Toute rupture est d'abord marginale et ne se diffuse que dans des conditions de médiatisation propices. En novembre et décembre 1995 ces ruptures marginales sont multiples, elles surgissent avec acuité dans des pancartes constituées par des individus : "résistance", "exagérez voilà l'arme", "vivre"<sup>16</sup>. Mais l'argument de la majorité consolide une doxa qui ne légitime que le nombre.

Ce ne sont cependant pas les sondages d'opinion qui ont permis de décrire une décrue mais la qualification chiffrée des manifestations. Même si les articles de la presse évoquent des énoncés singuliers, ils n'en font jamais un argument de premier plan. On titre sur la puissance des manifestations en terme de nombre, non sur leur puissance inventive disséminée. Au moment où la compassion devant la télé permet au téléthon de rassembler comme chaque année des fonds importants en faveur de la recherche sur la myopathie, les grévistes et autres manifestants évoquent les manifestations en terme de "Juppéthon". Le jeu de mots, processus de dérision mais aussi d'appropriation du discours télévisuel, souligne à quel point la question du dénombrement des grévistes et des manifestants est vécu comme un enjeu crucial. C'est en gardant le nez collé sur les chiffres d'estimation que le ministère de l'intérieur, les centrales syndicales et les assemblées générales naviguent à vue. Toutes les téléconférences quotidiennes organisées par Sud-Télécom commencent par le bilan chiffré de la grève dans chacun des sites. L'aspect quantitatif du mouvement focalise l'attention. On parle de journée test pour le 7 décembre, le journal *Libération* publie par secteur en grève les pourcentages de grévistes au demeurant peu impressionnants. Ces chiffres de grévistes ne seront finalement plus publiés et au moment où l'on souhaite emporter la partie, on souhaite prouver que la montée en puissance des manifestations est irréversible. Or si le "seuil psychologique" des deux millions de manifestants est atteint le mardi 13 décembre, il n'a pas les effets escomptés. La manifestation du 16 décembre, qui devait rassembler public et privé, est vécue comme un échec à son tour irréversible.

### ***B) L'impossible appropriation de l'exemplarité minoritaire***

Dans les A.G. de reprise les débats des cheminots retrouvent la question du dénombrement associée à celle de la capacité ou non du privé à "*raccrocher les wagons*". Dans le compte rendu de l'A.G. des voies et signaux du 15 décembre 1995, j'avais noté : "*quelqu'un a pris la parole et a dit «qu'en fait le privé s'y était tout de même mis contrairement à ce qu'on avait dit déjà la veille»*". Il avait fait une petite liste des entreprises privées qu'il avait vues dans les manifestations ou qui avaient fait grève. La liste était impressionnan-

---

16. Pancartes décrites dans l'article de Le Guilledoux (D.), "Des centaines de milliers de manifestants à Paris et en province", *Le Monde*, jeudi 7 décembre 1995.

te, mais d'autres ont dit que "c'était de très faibles effectifs". La question des effectifs de grévistes dans la fonction publique est devenu momentanément l'objet du débat. Il ne fallait pas laisser le mouvement s'effiloche. Si les effectifs étaient trop faibles "ça ne rimait plus à rien"<sup>17</sup>. On s'est constamment comptés et c'est la faiblesse relative du pourcentage de grévistes dans les autres secteurs qui autorise la reprise. Il faut entendre à la lettre cette perte de sens affirmée lorsque les effectifs de grévistes ou de manifestants chutent. Tout se passe comme si l'argument de la majorité était le seul légitime, le seul qui permette d'évaluer la situation en terme stratégique et politique.

Pourtant chacun sait que le mouvement est de fait minoritaire, que c'est bien une minorité active parfois fragile qui fait grève. Un syndicaliste CFDT cheminot (aujourd'hui Sud-Rail) évoque le bougé de la grève tout au long du mouvement :

*"Bon ça a pas été un mouvement qu'a été total du premier au dernier jour pour tous le monde. Y a beaucoup de gens qui ont fait des petits bouts. Problèmes d'argent, enfin oui, c'est le nerf de la guerre un peu. Bon, les gens ont des crédits, les gens ont des situations familiales qui sont pas forcément évidentes, une femme au chômage, une femme sans emploi. Et donc, y en a qu'étaient un petit peu réticents. Mais enfin je crois que tout le monde a plus ou moins participé. (...) Bon les gens ont pas fait trois semaines de grèves c'est pas vrai. Enfin forcément y'en a qui l'ont fait. Mais tout le monde a donné sa contribution. Ça tourne autour de une semaine, une semaine et demi par personne. Y en a ils sont pas partis au départ ; ils sont partis, ils ont fait une semaine et demi, ils ont repris. Comme ils voyaient que la troisième semaine ça continuait, ben ils ont repris la grève. Mais y avaient vraiment une motivation des gens. Même s'ils n'ont pas participé en totalité, ils étaient tous très motivés."<sup>18</sup>*

Un jeune homme qui travaille dans les ateliers du Landy évoque d'une manière plus explicite encore l'expérience minoritaire en situation :

"Je te dirais que moi dans ma tête je savais que si à l'assemblée générale, les syndicats avaient dit : on continue la grève et tout le monde repartait au boulot... D'ailleurs c'est ce qui est arrivé en gros : on était dix à faire la grève et tous les autres sont retournés au boulot. La première A.G. que j'ai faite : on devait être 60 ou 70 dans la salle, il y en a dix qui sont restés et tous les autres sont repartis au boulot. Les syndicats ils ont eu les boules, eh, eh, ils les ont eu là. A l'époque on crissait un peu qu'on était si peu. C'est vrai il faut pas se le cacher. Et en même temps je suis respectueux de leur idée. Mais eux sur la cinquantaine qui est repartie au taf, on va dire qu'il y avait vingt qui étaient pas commissionnés et 30 qui étaient pères de famille (...) Aux A.G. du Landy, ça circulait, ça fluctuait. Les dix gars étaient toujours là. Mais tu avais des fois des jours où tu avais cinq ou six gars en plus, et des jours où dans la salle, tu avais trois pignoufs. Bon trois pignoufs c'est facile de les torturer un peu pour leur faire suivre le mouvement. Mais de tous ces gars qui venaient au début, au

17. Note de compte rendu d'A.G. effectuée par moi le 15 décembre 1995.

18. Entretien réalisé par Jean-Gabriel Contamin en février 1996 auprès d'un aiguilleur de Bercy contacté par moi le 14 décembre 1995 dans l'A.G. des commerciaux de Paris, Gare de Lyon.

bout de la deuxième semaine, ils venaient plus : parce que eux s'étaient mis en grève, quand même. Tous ceux qui repartaient au boulot ont dit au bout d'un moment : bon d'accord on fait grève. Mais eux venaient plus aux AG, donc on se disait merde ça fait pas grand chose comme monde, mais sur 150 personnes, tu en avais dix qui venaient aux AG, le reste était chez soi. Mais ce n'était pas de toutes petites AG. il y avait soixante-dix, quatre-vingt personnes, il y avait plein de non grévistes et ces gaillards là votaient la grève. Il faut le savoir ça. Ces gars là disaient : on poursuit la grève, et ils allaient bosser quand même. C'était vachement incohérent."<sup>19</sup>

Ce que ce gréviste trouve incohérent a été qualifié par la presse de "grève par procuration". Or les grévistes, de fait, n'ont pas trouvé de sens à cette procuration. La solitude évoquée par les grévistes qui espéraient tant que le privé les rejoignent et que le mouvement se généralise en témoigne. Or on retrouve dans cette incapacité à interpréter positivement une procuration, les traces, ou l'insistance d'une histoire où la légitimité du nombre est venue supplanter celle de l'insurrection arc-boutée à l'intuition normative de justice. Cette histoire c'est celle de thermidor<sup>20</sup> qui évacue le droit de résistance à l'oppression, le devoir d'insurrection. Ces axiomes fondamentaux de la constitution révolutionnaire étaient voués à traduire dans l'espace politique la valeur d'une résistance fondée en justice fut-elle minoritaire, voués à permettre à une minorité active de racheter une "cité" qui ne serait plus qu'un troupeau d'hommes solitaires si la justice s'en écliprait. La solitude des grévistes en deuil d'une majorité introuvable est celle d'insurgés qui ne savent plus que par leurs actes ils peuvent racheter l'idée de cité et la pratique de la citoyenneté. Cette tradition de la résistance à l'oppression est celle d'une démocratie qui ose affirmer que "le peuple" au sens du "populaire" n'est pas la majorité ou le tout mais qu'il a les prétentions d'incarner le tout c'est à dire de représenter même en tant que minorité, l'intérêt général de la cité.

Or ce thème de l'intérêt général est lui même pris aujourd'hui dans un usage langagier qui en fait l'antonyme exacte du corporatisme. Si l'on reconnaît se battre pour son entreprise, son métier, ses droits comment se convaincre et convaincre les autres qu'on se bat aussi pour l'intérêt général ?

## **II - INTÉRÊT GÉNÉRAL/CORPORATISME, LE "SUJET" DE LA GRÈVE EN QUESTION**

Le couple d'antonymes sémantiques, intérêt général / corporatisme, a permis à chacun de décrire sa position par rapport au mouvement et de distribuer

19. Entretien réalisé par Laurent Vuillemez en janvier 1996 auprès d'un ouvrier cheminot des ateliers du Landy, rencontré par lui dans l'A.G. de Paris gare du Nord du 14 décembre 1995.

20. Sur ce tournant fondateur de l'exclusivité de l'argument de la majorité contre le droit à l'insurrection on regardera notre article à paraître : "Le renoncement à la résistance à l'oppression en l'an III". Communication dans le cadre de la journée d'étude du CERPI et du GDR 988, ENS Fontenay sur le thème du *droit de résistance*, mai 1996.



les bons et les mauvais points. Plus que la question du nombre, qui par définition est difficilement discutable, la question de la qualification du mouvement social a permis de déployer les luttes d'interprétations particulièrement vives dans le corpus des pages Horizon débats et Horizon analyse du journal *Le Monde*. Rappelons que cette lutte d'interprétation s'était traduite par la publication de deux listes de signataires, la première "pour une réforme de fond de la sécurité sociale", la seconde "appel de soutiens aux grévistes" parues l'une et l'autre dans ce journal qui a finalement joué un rôle de focalisation et de caisse de résonance du discours des interprètes s'autoreprésentant comme savants.<sup>21</sup>

### A) *Les détracteurs stigmatisent un mouvement identitaire*

Du côté des détracteurs on qualifie le mouvement social de novembre et décembre 1995 de "corporatiste". Un haut fonctionnaire qui signe sous le pseudonyme de Solon un article intitulé la "crise régressive" stigmatise "*l'égoïsme individuel et corporatif*", affirme que "*tous les gouvernements qui se sont succédés depuis dix ans ont oeuvré pour le bien public*"<sup>22</sup> et met ainsi en adéquation le couple d'antonymes et l'opposition classique entre gouvernants et gouvernés. Chez Jacques Lévy, professeur de géographie urbaine, la critique s'exacerbe puisqu'il invente la notion de "*bulles de racket social*"<sup>23</sup> pour, dit-il, évoquer le cas "*des dockers, des salariés du livre et maintenant de la SNCF*". Il affirme que "*la grève permet aux fonctionnaires de négocier en position de force leur part de la richesse nationale*"<sup>24</sup>. Il offre ainsi un éclairage cru sur les représentations qui autorisent la qualification en terme de corporatisme. Les fonctionnaires seraient un groupe social transformé en corps enkysté qui jouerait sa partie sans se soucier de l'intérêt national et des liens d'interdépendance avec les autres membres de la nation. Usurpant sciemment une place et des richesses qui ne devraient pas leur revenir, — soit qu'elles ne correspondent pas à leur nombre, soit qu'elles ne correspondent pas à leur utilité — ils seraient les nouveaux brigands de notre temps. On retrouve dans la tribune des politologues Pascal Perrineau et Michel Wievorka la même connotation morale dans l'argumentation qui met l'accent sur la clôture d'un mouvement qui ne serait pas capable de dépasser ses inté-

21. Il s'agit des interventions des chercheurs et enseignants du supérieur toutes disciplines confondues, de grands administrateurs de l'État et des dirigeants syndicaux dans les pages Horizon débat, Horizon analyse du *Monde*. Les articles se répondent parfois mais d'une manière générale il m'a paru légitime de traiter ce système discursif dans sa dimension synchronique, le temps des réactions des interprètes n'étant pas nécessairement congruent à celui de la publication de leur pages d'humeur et surtout dans la mesure où la ligne d'affrontement ne s'est pas déplacée. Les citations ont statut d'exemple pour pouvoir décrire des énoncés du système discursif.

22. *Le Monde*, page Horizons-débats, 15 décembre 1995.

23. Jacques Lévy, professeur de géographie à l'université de Reims, et à l'IEP de Paris, *Le Monde*, page Horizons-débats, 11 décembre 1995.

24. *Idem*.

rêts et de saisir les véritables problèmes cruciaux du moment. *“En cette fin d’année 1995, la lutte des grévistes est restée arc-boutée sur la défense des intérêts acquis des salariés du secteur public. A aucun moment, sinon sur un mode incantatoire, elle n’a cherché à prendre en charge et à articuler dans l’espace public manifestant les attentes ou les revendications des exclus, des chômeurs, des étudiants (...) Il a fallu attendre le vingtième jour de grève pour que les exclus par la voie du DAL, témoignent timidement de leur existence, en rappelant aux syndicats que le conflit social ne doit pas exclure les exclus”*<sup>25</sup>. Les fonctionnaires décrits comme membres d’un corps unifié, sont ainsi stigmatisés pour leurs dits “privilèges”. Ils seraient des nantis, que ce soit par rapport aux travailleurs sans statuts ou par rapport aux générations plus jeunes. Ici on reproche aux grévistes de ne s’identifier qu’à eux-mêmes, de produire un mouvement identitaire. Cependant la critique de l’ordre des corps n’est pas faite au nom de l’égalité mais au nom d’une éthique des sacrifices partagés. La question de la solidarité entre les plus démunis et ceux qui sont susceptibles de le devenir permet de mettre de côté la question de la véritable redistribution des richesses et de l’égalité. Le désordre des corps attendu contre l’identification à un corps “salariés du service public” ne mettrait du désordre qu’au sein de ceux qui subissent effectivement les effets de désharmonisation des rapports sociaux produit par l’introduction d’un libéralisme accru.

### *B) Soutien aux grévistes et dénégation du corporatisme*

Tout en s’opposant aux détracteurs, les soutiens des grévistes acceptent l’idée que la frontière entre le valorisable et le dévalorisable passe par le caractère ou non corporatiste du mouvement. De ce fait ils produisent le plus souvent un discours de dénégation des aspects corporatistes du mouvement de grève, hésitent à prononcer le mot et cherchent surtout à mettre en valeur la capacité des acteurs à agir pour l’intérêt de tous et à projeter des aspirations plus globales adéquates à une conception républicaine de l’intérêt général. Le 6 décembre la tribune de Stéphane Israël déclare que *“la colère de la rue exprime davantage que l’addition de tous les mécontentements”*<sup>26</sup>. Le 7, celle de Michel Cahen s’intitule *“Le nouveau prolétariat vous salue bien !”*<sup>27</sup> et n’hésite pas à affirmer que *“le prolétariat représente désormais 75% de la population de ce pays”*. Dans une conception très sociologique du prolétariat, il présente ainsi un sujet de l’histoire adéquat à l’ambition majoritaire. Enfin le 8, la tribune de Michel Pernet, dirigeant CFDT-FGTE opposé à la direction Notat, répond point par point aux attaques des détracteurs du mouvement : *“Non ce (mouvement) n’est pas l’addition de corporatismes et d’archaïsmes décidés à défendre de prétendus privilèges (...) ce ne sont pas les salariés d’un*

25. *Le Monde*, Horizons débats, 20 décembre 1995.

26. “Vive le mouvement social”, Tribune de Stéphane Israël, agrégé d’histoire, *Le Monde*, page Horizon débats, 6 décembre 1995.

27. *Le Monde*, page Horizon débats, 7 décembre 1995, Michel Cahen est chercheur CNRS à l’IEP de Bordeaux.

secteur prétendument protégé qui étaleraient leur égoïsme face aux exclus.” (...) “le ras le bol exprimé n’est pas séparable d’une aspiration à un changement profond de société qui mette fin à la prosternation devant les marchés financiers et les taux d’intérêts”<sup>28</sup>. Le syntagme “corporatisme” reste bien un repoussoir pour les porte-parole du mouvement social. Pourtant si l’on se réfère à l’histoire des mouvements de critique en acte du libéralisme économique, la notion pourrait retrouver une valeur positive : les corps de métiers ont été les premiers collectifs à s’opposer à un libéralisme sauvage qui pouvait conduire les artisans à la plus grande misère. C’est en démantelant en 1790 les corporations au nom du progrès que les libéraux peuvent promouvoir une conception économique qui laisse de côté le droit naturel à l’existence. Ces porte-parole laissent donc les grévistes investis dans la grève pour défendre leur conception du statut et du corps de métier, très démunis. Si la source de leur motivation est effectivement sur ce plan là identitaire, elle apparaît comme inavouable, impure.

Avec l’appel de soutien aux grévistes le débat se déplace. Il ne s’agit plus de savoir qui est le “sujet” de la grève, un “corps” ou un sujet appuyé sur un “universel du tort”<sup>29</sup>, mais de mettre en évidence une universalité qui serait du côté des effets de la grève et non du côté du projet des grévistes. “Ce mouvement n’a rien d’une défense des intérêts particuliers (...) il est en fait une défense des acquis plus universels de la République.” (...) “En se battant pour leurs droits sociaux, les grévistes se battent pour l’égalité des droits de toutes et de tous (...) Tous (les grévistes) posent la question de savoir dans quelle société nous voulons vivre”<sup>30</sup>. Même s’ils ne le savent pas toujours, même s’ils ne veulent pas le savoir, les grévistes seraient les acteurs d’une histoire qui intéresse l’universalité de la nation. Leur position sociale serait le plus souvent adéquate à leur motivation, mais les effets universels des revendications créent l’écart qui empêche de considérer le mouvement social comme corporatiste. Cependant l’universalité qui semble décrite, colle à une réalité sociologique : “femmes et hommes, jeunes et vieux, chômeurs et salariés, travailleurs à statut, salariés du privé et du public, français et immigrés”. De ce fait l’appel de soutien aux grévistes refuse l’interprétation en termes de corporatisme sans présager d’un mouvement de subjectivation. Il tente cependant d’articuler des actions particulières et leurs effets d’universalité, ce qui autorise les grévistes à assumer des motivations qui seraient d’abord identitaires. Cependant les grévistes peuvent-ils se battre pour les autres bien longtemps, s’ils sont agents et non pas acteurs engagés subjectivement vers un horizon d’universalité ? Les arguments syndicaux qui autorisent la reprise conduisent à interroger la valeur de ces différents argumentaires pour entendre ce qui se jouait dans la grève.

28. *Le Monde*, Horizon débats, 8 décembre 1995.

29. L’expression est de Jacques Rancière.

30. Texte de l’appel de soutien aux grévistes paru dans *Le Monde* le 13 décembre 1995.

### C) *Le corporatisme point d'appui pour un mouvement de subjectivation*

Au bout de trois semaines de grève, la reprise des cheminots se fait essentiellement sur un argument corporatiste énoncé par l'intersyndicale CGT-CFDT : l'obtention du maintien des caisses de retraites et des caisses d'assurances SNCF et l'annulation du contrat de plan remis sur le chantier avec un nouvel administrateur. Ce sont donc les revendications les plus identitaires qui sont fournies pour reprendre le travail le 15 décembre 1995. Les centrales syndicales affirment que les cheminots ont gagné. Si nombres de grévistes considèrent effectivement qu'ils s'étaient bien mis en grève pour défendre avant tout leur retraite et pour que le contrat de plan soit rediscuté, on assiste aussi à quelques résistances, de l'amertume, des larmes rentrées ou exprimées, des discours pour déplorer l'échec puisqu'on prétendait au retrait du plan Juppé et au delà, à un plus grand bouleversement de l'ordre social et politique. Dans l'A.G. des commerciaux de la gare de Lyon du 14 décembre 1995, un gréviste déclare que *"ce n'est pas juste de laisser tomber les autres, qu'il y a une responsabilité à lutter contre le plan Juppé"*<sup>31</sup>. Le lendemain dans l'A.G. des voies et signaux un autre gréviste déclare *"avoir besoin d'une période de deuil"*. Il dit qu'il est *"à moitié content car la question de la sécurité était très importante, et que c'est difficile à admettre"*. Il ajoute encore : *"mais enfin, ils savent qu'on se bat pour eux depuis au moins une semaine"*<sup>32</sup>. Le vendredi après midi, lors d'un meeting de la CGT qui est censé tirer le bilan et célébrer la victoire, un gars de Villeneuve St-Georges vient rendre théâtralement avec beaucoup de colère, sa carte CGT à Bernard Thibaud, le responsable national des cheminots CGT.

Ces quelques résistances permettent de saisir que les raisons de faire grève, puis de reprendre, n'ont jamais été complètement unifiées. Dans les entretiens effectués après coup, on rencontre d'ailleurs un spectre de positions assez large, du cheminot qui explique qu'il s'est d'abord mis en grève *"pour la retraite puis un peu pour le contrat de plan, quand même"*, à la cheminote qui expose des motivations en terme d'injustice sociale d'une manière très radicale :

*"Les gens sont mécontents dans l'ensemble, si on leur donne un truc pour qu'ils gueulent dans la rue, ils ont des milliers de raisons de gueuler. Y a pas que le plan Juppé le pire problème c'est le chômage mais le chômage on peut pas faire des, enfin aucune organisation syndicale s'dit bon, on arrête tout le travail jusqu'à temps qu'il n'y ait plus de chômeurs ! Je pense que la trouille des gens c'est le chômage.*

*Je ne comprend pas pourquoi le privé n'a pas fait grève. Si un truc comme ça ils peuvent pas bouger quand est-ce qu'ils bougeront ? J'ai l'impression qu'ils sont plus exploités qu'il y a dix ou vingt ans, ça m'écoeure. Je trouve inhumain de voir trois millions de chômeurs, la gare de Lyon, ça t'écoeure de passer en gare de Lyon tous les mecs qui font la manche aux halles, l'autre fois y en avait un avec tous ses meubles et son matelas dehors ! et puis sur la*

31. Propos recueillis en situation par moi même.

32. Propos recueillis en situation par moi même.

coulée verte à côté de chez nous ! pareille une femme avec le matelas, l'armoire dehors ! A notre époque ça devrait pas exister, moi ça me, je peux pas vivre, ça m'écœure complètement.

Ce qui m'écœure c'est l'injustice et l'inégalité. Je trouve injuste qu'il y ait des gens qui vivent largement, c'est-à-dire au dessus de ce que tu peux dépenser, et d'autres qui crèvent la faim à côté ! Ça, je, ça passe pas quoi ! Ça passera jamais ! (...) Je trouve ça insupportable. (...).

Ceux qui ont dit qu'on était des nantis sont pas allés dans la rue. Plusieurs fois ils ont dit que le droit au travail était dans la constitution ! Nous, on n'est pas privilégié, on est juste dans la légalité. Ceux qui ont pas de boulot c'est juste pas normal.<sup>33</sup>

Entre les deux on pourrait affirmer que les cheminots sont effectivement entrés en grève sur des questions très spécifiques en terme de métier, de retraite, de contrat de plan pour les plus avertis et que c'est dans le mouvement de déploiement de la grève, qu'un horizon d'universalité avec le sentiment de faire grève pour un enjeu qui intéressait effectivement "tout le monde", s'est finalement dessiné puis refermé : "*C'est vrai qu'on aurait voulu que tout le monde se mobilise ! On a jamais réussi à les faire bouger. Pourtant on était persuadé que c'était possible puisque le plan Juppé il intéressait tout le monde*"<sup>34</sup>. La clôture ultime de l'espérance ne doit pourtant pas occulter le fait que pour les cheminots la grève aura été aussi un lieu de débat et d'élaboration marquant :

*"L'occupation des locaux ça permettait de discuter, on a beaucoup discuté. La discussion c'était autour de l'avenir de la SNCF, notre avenir. Sachant que les gens étaient pas tous sur la même longueur d'onde. Entre autre, par exemple, sur la suppression du réseau secondaire, des gens qui étaient dans l'action par rapport au statut, mais pour le contrat de plan ils disaient : «de toutes façons on peut pas continuer à s'engouffrer dans un déficit sans fond ; il faut faire quelque chose quitte à élaguer tout le secteur non rentable»".<sup>35</sup>*

Il est important de souligner que les grévistes n'ont pas considéré que les revendications corporatistes étaient innommables et incompatibles avec l'ouverture d'un horizon d'attente plus unifié et plus universel. Ils ont en situation tenté d'élaborer des convergences entre les différents niveaux de motivation, tenté de déplacer la doxa libérale qui pouvait, bien sur, habiter nombre de grévistes. Les questions corporatives pouvaient se révéler ne pas être corporatistes et fournir des points d'appui pour faire émerger un sujet politique, c'est à dire un sujet où celui qui énonce les raisons d'être en grève n'est plus adéquat au sujet qui est énoncé.

33. Entretien réalisé par moi-même la dernière semaine de janvier 1996 sur le lieu de travail, les contacts avaient été pris auparavant dans une AG des cheminots des voies et signaux du 15 décembre 1995.

34. Entretien réalisé par moi-même la dernière semaine de janvier 1996 sur le lieu de travail, les contacts avaient été pris auparavant dans une AG des cheminots des voies et signaux du 15 décembre 1995.

35. Entretien réalisé par Jean-Gabriel Contamine en février 1996 auprès d'un aiguilleur de Bercy contacté par moi le 14 décembre 1995 dans l'A.G. des commerciaux tenue le 14 décembre 1995 à Paris, Gare de Lyon.

Le clivage corporatisme / intérêt général ne permettait donc pas de rendre compte de ce qui se jouait dans la grève : non pas l'affirmation d'un sujet collectif conscient de l'intérêt général sorti tout armé des premiers jours de grève, mais la constitution d'un espace possible de subjectivation où se redessinerait un horizon d'attente impossible à négocier, la constitution, en d'autres termes, d'une séquence politique<sup>36</sup>. S'il est impossible de réduire la grève des fonctionnaires en général et des cheminots en particulier, force est de reconnaître qu'elle est effectivement articulée à des revendications corporatistes. Les arguments de la reprise, effectivement corporatistes, ne doivent cependant pas occulter les potentialités de subjectivation et de désectorisation dont le mouvement a été momentanément porteur. On pourrait parler d'une subjectivation fragile, d'une désectorisation limitée, d'une hésitation à monter en généralité et d'une difficulté à trouver des porte-parole capables de formuler au sein du mouvement des énoncés subjectivant en lieu et place des énoncés identifiant.

Ce clivage, corporatisme / intérêt général, aura dans un premier temps gommé l'hétérogénéité des motivations des grévistes, puis empêché de saisir la nature du mouvement comme mouvement qui peut déplacer en situation les motivations des acteurs. Enfin lorsque la notion d'intérêt général s'est focalisé sur un espace social de bénéfice du mouvement, les interprètes ont donné une représentation de la grève sans sujet, sans projet symbolique, dont l'issue ne pouvait produire ni vainqueurs ni vaincus, et dont les traces devenaient impossibles à mémoriser.

Reste cependant à approfondir les raisons qui ont pu motiver les grévistes qui n'avaient pas considéré, ou qui ne considéraient plus les questions dites corporatistes comme premières, à reprendre le travail sur la base proposée par l'intersyndicale CGT-CFDT.

### III - "TOUS ENSEMBLE !", PRÉLUDE CONSENSUEL POUR UN DÉBOUCHÉ JURIDIQUE ORDINAIRE

Nous avons déjà montré que quelles que soient les motivations des grévistes la reprise reposait sur le constat d'un échec de la généralisation. Nous avons interprété cette notion de généralisation en terme de nombre, généraliser la grève c'était la rendre majoritaire. Mais la généralisation aurait aussi permis de donner une réserve empirique plus forte au slogan "tous ensemble". Or en l'absence de généralisation, les grévistes ont affirmé qu'ils feraient malgré tout une reprise "tous ensemble".

---

36. Si l'on veut bien entendre par séquence politique, un moment rare où le conflit porte non sur ce qui est négociable mais vient briser "toute adéquation entre parties de la société et instances politiques, ce qui vient disjoindre la population d'elle-même dans le sens où le peuple ce ne sont pas les malheureux mais ceux qui ne sont pas comptés, c'est-à-dire ceux qui ne comptent pas", entretien avec Jacques Rancière, mars 1997, à paraître, Jean-François Chevrier ed, catalogue de la Documenta, juin 1997.

### A) Une reprise "tous ensemble"

Si l'on observe ce qui s'est passé les deux jours qui ont précédé la reprise on peut être étonné de ne pas voir davantage de résistance à la reprise. En effet le mercredi 13 décembre la reconduite de la grève s'est faite sur l'idée qu'il fallait tenir jusqu'au dimanche 17 pour faire la jonction avec la manifestation prévue avec les salariés du privé qui ne pouvaient pas se mettre en grève, manifestation qui prétendait par son ampleur remettre radicalement en question le gouvernement Juppé. Le maintien de la grève le 13 est donc la reconnaissance d'une grève par délégation, pour la défense du service public, pour le retrait du plan Juppé, pour l'affirmation du slogan "37 ans et demi de cotisations pour tous les salariés". Le maintien de la grève ne se faisait plus sur des arguments identitaires. Le jeudi 14 décembre les débats portent à nouveau sur les raisons pour lesquelles on souhaite poursuivre la grève dans la mesure où gain de cause a été obtenu sur les revendications qui avaient permis de l'engager. Ici encore il y a luttes d'interprétation du mouvement entre ceux qui voudraient poursuivre et ceux qui commencent à aborder la question de la reprise. Le vendredi on ne parle plus de la manifestation du dimanche mais d'une manif du samedi qui doit mettre en scène une "victoire complète".

Le vendredi 15 décembre 1995 à la gare de Lyon, cet argument de la victoire complète est porté par les délégués CGT. Les délégués CFDT ouvrent le débat. Dans l'A.G. des voies et signaux de la gare de Lyon le délégué CFDT (maintenant Sud-Rail) amorce la discussion dans ces termes : "*Il s'agit désormais de décider si cette victoire sur les premiers motifs de la grève permet de reprendre, alors que le plan Juppé lui n'est pas retiré*"<sup>37</sup>. Puis il souligne la nécessité de ne pas laisser la grève se disloquer : "*La question de la forme de l'action engage la vie quotidienne de ceux qui ont fait grève ensemble. Le mouvement a été d'une unité exemplaire entre tous les grévistes (syndiqués CGT, CFDT et non syndiqués), et quelque soit la décision qui sera prise, il s'agit de maintenir cette unité. Cette cohésion a fait la puissance de notre mouvement. Il ne faut pas laisser se défaire ce qui peut être est le plus porteur de sens dans ce qu'ils viennent de vivre. Il faut maintenir une forte cohésion malgré la difficulté qu'éprouveront certains à reprendre*"<sup>38</sup>.

L'argument qui permet d'effectuer la reprise même pour les cheminots en désaccord est donc celui de l'unanimité, il fallait que la reprise soit à l'image du mouvement, il fallait mettre en scène le consensus produit par le débat syndical et faire une reprise "tous ensemble".

37. Propos relevés en situation par moi même.

38. *Idem*.

**B) "Tous ensemble" : un syntagme figé ambivalent**

Le syntagme figé "tous ensemble" possède des réserves de sens empirique ambivalentes. D'une part, il permet d'évoquer un moment de convivialité. La vie quotidienne de la grève s'est déroulé "tous ensemble" ; on a mangé, discuté, fait les piquets de grève ensemble, et cette forme de vie contraste avec la solitude ordinaire de cheminots qui effectuent le plus souvent leur travail en solitaire. Reprendre "tous ensemble" ce serait ne pas briser ces liens de vie qui se sont mis en place dans la grève. Le lundi 17 décembre, le chef d'établissement du personnel des voies et signaux, a d'abord refusé de recevoir les soixante grévistes venus négocier les conditions locales de la reprise. Ils ont finalement obtenu de négocier dans une salle de réunion, "*pour rester tous ensemble, les gens ne voulaient pas reprendre le travail tous seul*"<sup>39</sup>. Ils sont restés ensemble une après-midi pour nettoyer un mur : "*on voyait bien que les gens ne voulaient pas être séparés*". Mais d'autre part "tous ensemble" c'est aussi le syntagme qui permet de voiler les écarts, les désaccords, les conflits. Alors que l'expression est l'emblème inscrite sur toutes les banderoles intersyndicales, qu'elle est devenue au sens étymologique du terme un slogan ressassé dans les manifestations, un cheminot évoque l'absence de coordination dans l'organisation des manifestations :

*"Au départ chacun se débrouillait. En plus bien souvent par organisation syndicale, par petit groupes, après avoir mangé. Chacun avait rendez vous. Dans les manif c'était par organisation syndicale de toutes façons. C'était vraiment très... scindé là. Autant on était tous ensemble dans les Assemblées générales, dans la discussion... Bon à la limite même dans la manifestation y avait tout le monde, mais bien classé chacun de son côté. C'était clair. Disons sur la fin on avait plus mis les choses au point. Au moins les deux dernières on est parti global, collectivement en cortège, de la gare de Lyon tous services confondus".*

On retrouve ici les effets d'une déssectorisation faible et tardive particulièrement évidente dans la gare de Lyon où il n'y a pas d'assemblées générales intercatégorielles et où les identités de métier sont très prégnantes. Mais fondamentalement le "tous ensemble" joue un rôle de forclusion du dissensus partout où il apparaît. A ce titre il semble bien être un syntagme propre à consolider un modèle de démocratie consensuelle plus fondé sur la mise en scène de la pluralité que sur l'élaboration des conflits.

39. Entretien réalisé par moi-même la dernière semaine de janvier 1996 sur le lieu de travail, les contacts avaient été pris auparavant dans une AG des cheminots des voies et signaux du 15 décembre 1995.



**C) "Tous ensemble", s'identifier à une démocratie représentative et consensuelle**

Les grévistes ont souvent affirmé qu'ils vivaient une expérience démocratique. Les Assemblées générales ont été présentées revendiquées et vécues comme formes démocratiques. Or la démocratie en question est celle qui doit déboucher non seulement sur du consensus mais sur l'unanimité du "tous ensemble" en refoulant les contradictions qui existent entre les différentes options syndicales. Il s'agit d'éprouver l'unité mythifiée, au sens de faire l'expérience sensible de cette unité. La place des délégués syndicaux est extrêmement importante puisqu'ils organisent la parole, font chacun leur tour chaque jour le bilan de la grève, mettent ainsi en scène la pluralité syndicale sans que cette pluralité fasse accéder à un processus de délibération. Enfin les délégués syndicaux mettent en scène la prise de parole démocratique en donnant une place parfois préparée à la parole des femmes, des jeunes, à des paroles enfin qui valorisent la confiance dans les délégués. Il y a certes des hiatus, des processus de délégitimation de la représentation syndicale, (Viannet et Blondel j'en ai rien à faire !) mais d'une manière générale, c'est assez rare. Enfin si le "tous ensemble", valorisé n'est pas réalisé dans les A.G. de la gare de Lyon, c'est aussi au nom de la démocratie et de la difficulté que peuvent éprouver les grévistes à prendre la parole en public dans de grandes assemblées. Les cheminots de Paris gare de Lyon soucieux de mettre en place des AG où quiconque pourrait prendre la parole ont accepté le principe des AG catégorielles<sup>40</sup>. Or cette démocratie représentative sans unification de l'espace de délibération produit peu de débats qui d'ailleurs ne permettent pas de mettre en évidence les points saillants de divergence mais servent à produire l'accord et le vote. L'évocation des coordinations de 1986 en terme de déchirure, sert alors de repoussoir, elles sont évoquées comme ayant produit dans les grèves de 1986 des divisions difficiles à vivre tant sur le plan de l'efficacité que sur le plan des affects.

Enfin dernier élément d'appréciation du poids de ce modèle consensuel de la démocratie, les entretiens montrent que les grévistes considèrent que leur capacité à incarner les modes d'action de ce type de démocratie est un signe de maturité. Lorsqu'il y a eu des expériences de vie alternatives, des lieux plus inventifs, ils ont souvent été stigmatisés par la hiérarchie syndicale, qui *a priori* ne voulait pas de bordel et qui était plutôt fière d'avoir su faire une grève sans "bordel". On peut dire que sur ce plan la question de la dignité ouvrière était engagée mais qu'il s'agissait aussi de reconnaître les figures du désordre comme des figures infantiles et non comme des figures de réagencement nécessaires qui passeraient par l'indétermination des formes, ce qui est congruent avec le discours de la démocratie représentative, comme discours de la raison raisonnable.

40. Quatre AG différentes, les agents de conduites, les agents des voies et signaux, les commerciaux, les contrôleurs.

S'il reste un énoncé de la grève de décembre c'est bien celui là "tous ensemble", mais il n'a pas permis de déplacer quoique ce soit de l'ordre des corps (les identités) ni de l'ordre juridique puisque l'ouverture de négociations "tous ensemble" permettait de mettre fin au conflit en le refoulant et que l'on rebouclait avec cette reprise sur un ordre juridique stable où chacun était à sa place.

L'argument du nombre offrant une légitimité politique adéquate à la légitimité juridique, la focalisation sur une conception identitaire des opinions et des motivations des grévistes, la perspective consensuelle de l'organisation du conflit sont autant de caractéristiques qui autorisent à considérer le mouvement de novembre et décembre 1995 comme un parfait produit du discours social sur la démocratie représentative, discours social le plus souvent partagé par tous les acteurs du mouvement : grévistes, manifestants interprètes. Nous espérons avoir montré en quoi ce discours ne permet pas de percevoir un quelconque changement entre un avant et un après la grève dans la mesure où, pour reprendre les catégories de la sémantique historique, l'événement est une figure impossible de la situation. Pourtant les grévistes qui étaient partis en grève le 24 novembre étaient certes partis sur la question des retraites et du contrat de plan mais aussi sans pouvoir nommer, figurer et représenter leur attentes face à cette grève. Force est de reconnaître que cette nomination et cette représentation ne sont pas advenues.